

Etudier un projet de VAE dans le cadre du CEP - Distanciel ^{0506CV}

Action gratuite co-financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et exclusivement réservée aux opérateurs CEP Auvergne-Rhône-Alpes.

Conseiller.e en évolution professionnelle, référent.e VAE, vous recevez le public intéressé par une démarche VAE. Vous devez formuler des hypothèses de certifications et expliquer les conditions de faisabilité du projet de VAE.

Cette formation vous apportera un kit d'outils et de méthodologie pour étudier des projets de VAE dans le cadre du CEP.

Cette session de formation s'inscrit dans un parcours de 4 modules.

Objectif général

Savoir rendre un conseil VAE dans le cadre du conseil en évolution professionnelle (CEP)

Public concerné

Action exclusivement réservée aux opérateurs CEP de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Prérequis

Aucun. Il est cependant fortement recommandé d'avoir suivi le module « Informer sur la VAE » sur notre plateforme d'autoformation en ligne www.moockie.fr, ou la formation "Informer et promouvoir le dispositif de la VAE".

Objectifs pédagogiques

- Situer le service de conseil en VAE au sein de l'organisation régionale
- Intégrer l'étude du projet VAE au conseil en évolution professionnelle: l'ingénierie de parcours d'évaluation professionnelle
- La plus-value de la prise en compte de l'expérience, l'obligation de positionnement en amont des formations
- Comprendre et s'approprier les objectifs, le contenu et la méthodologie de conseil en VAE, notamment l'étape de l'analyse de l'expérience et son rapprochement d'un référentiel de certification adapté
- Découvrir et inclure dans sa pratique les outils et ressources du conseil en VAE

Méthodes et moyens pédagogiques

Prérequis techniques : disposer d'une connexion internet fiable et posséder le matériel nécessaire à la réalisation d'échanges audio et vidéo. Le casque est recommandé.

- L'ensemble des outils utilisés pour l'animation de nos formations à distance regroupe les fonctionnalités permettant de recréer toutes les conditions d'une formation en présentiel : partage de documents, partage d'écran, individualisation de la prise de parole...
- Support pédagogique, brainstorming, quiz, sondage, étude de cas, travaux en sous-groupe et restitution collective, outils collaboratifs

Programme

Les sessions se dérouleront aux dates et horaires suivants :

Session annuelle 2023 n°1 : les mardis 21, 28 février et 7 mars 2023 à chaque fois de 10h à 12h

Session annuelle 2023 n°2 : les mardis 3, 10 et 17 octobre 2023 à chaque fois de 10h à 12h

Planning détaillé des sessions :

Classe virtuelle 1 (2h)

- Présentation du cahier des charges du CEP et corrélation avec le conseil en VAE
- Enjeux, objectifs, cadre, contenu et limites du conseil en VAE dans le cadre du CEP

Classe virtuelle 2 (2h)

- Rapprochement expérience et référentiels
- La recherche d'hypothèses de certifications : méthodologie, outils et ressources à disposition

Classe virtuelle 3 (2h)

- Recevabilité, coût de la VAE, modalités de validation existantes... : toutes les informations utiles d'une démarche VAE
- L'engagement du projet de VAE : articulation avec l'appui à la mise en oeuvre du parcours de validation et les alternatives à la VAE

Intervenant(s)

Delphine JUBAN, Via Compétences, chargée de mission VAE.

Après une 1e partie de parcours au sein de cabinets en conseils RH où elle a pu accompagner différents publics en transition professionnelle, elle a ensuite durant 8 ans coordonné l'activité VAE et l'animation de l'équipe d'accompagnateurs d'un réseau de 11 instituts de formation du social et de la santé en Auvergne-Rhône-Alpes.

Méthodes et modalités d'évaluation

Questionnaire d'auto-positionnement (envoyé en amont lors du recueil des besoins)

Quiz de fin de formation

Questionnaire d'évaluation

Questionnaire de satisfaction

Modalités d'accessibilité

Si votre situation nécessite des aménagements particuliers, n'hésitez pas à nous contacter.

Durée

6.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 8 à 16 Personnes



Contactez-nous !

Cellule Professionnalisation

Tél. : 0426735614

Mail : pro@via-competences.fr